

COMITÉ CONSULTATIF DE HAUTE PERFORMANCE

MANDAT

Mis à jour le 16 mars 2026. Basé sur la version la plus récente publiée en 2023.

OBJET

Le comité consultatif de haute performance (CCHP) a pour objectif de fournir des recommandations impartiales sur les politiques, les nominations et les sélections au directeur de la haute performance de Triathlon Canada.

RESPONSABILITÉS

- Élaborer les critères de sélection pour les Grands Jeux, les Championnats du monde, autres épreuves qui requièrent une sélection et les critères de sélection du PAA.
- Effectuer les sélections des équipes participant aux Grands Jeux et aux Championnats du monde
- Soutenir le pouvoir décisionnel du directeur de la haute performance par le biais de consultations impartiales
- Veiller à l'application objective des politiques

COMPOSITION

Le président du HPAC sera le directeur de la haute performance de Triathlon Canada. Les membres seront invités en fonction, entre autres, des critères suivants :

- Expertise en triathlon de haut niveau
- Connaissance du système sportif canadien
- Expertise en matière de rédaction et d'application des politiques
- Expérience dans l'entraînement d'athlètes élités ou en développement

Les membres du HPAC seront les suivants et pourront être modifiés à la discrétion du président du HPAC :

- Directeur de la haute performance – Triathlon Canada (président)
- Gestionnaire des programmes de haute performance – Triathlon Canada (secrétaire)
- Responsable du parcours olympique OU paralympique, selon le cas – Triathlon Canada
- Directeur des athlètes – Conseil d'administration de Triathlon Canada
- Ancien athlète de haute performance
- Conseiller en haute performance d'À nous le podium

Tous les membres du CCHP doivent déclarer tout conflit d'intérêts ou parti pris avant d'accepter leur adhésion. Les membres doivent se récuser de toute discussion, revue ou décision dans lesquels ils ont un conflit d'intérêts.

Le président peut, à sa discrétion, demander la participation d'autres personnes possédant l'expertise appropriée pour soutenir la réalisation des objectifs et des responsabilités du CCHP.

IMPUTABILITÉ

Les membres individuels du CCHP sont tenus de rendre compte au président. Le président rendra compte au conseil d'administration de Triathlon Canada.

RÉVISION

La composition du CCHP et son mandat seront examinés chaque année par le conseil d'administration de Triathlon Canada.

PROCÉDURES ET RÉUNIONS DU COMITÉ

Les réunions et les engagements du CCHP se dérouleront par voie électronique, par courriel ou par conférence téléphonique virtuelle. Les réunions seront convoquées de manière ponctuelle en fonction des différentes échéances requises pour la sélection et la révision des politiques. Les versions préliminaires des politiques seront distribuées par courriel afin de recueillir des commentaires. Tous les documents seront distribués par courriel.

Tous les critères de sélection et les nominations pour les Grands Jeux doivent être soumis au conseil d'administration de Triathlon Canada pour ratification. Toutes les politiques nouvelles ou révisées, à l'exception de celles relatives aux Grands Jeux, seront ratifiées par le PDG de Triathlon Canada.

Des sous-comités peuvent être convoqués à la discrétion du président.